

Chèr-e collègue,

La CAPA **hors classe** des CPE s'est tenue le jeudi 7 juin au Rectorat.

Vous trouverez **votre résultat** sur la feuille jointe et le barème du dernier promu.

Les commissaires paritaires du SNES ont effectué un lourd travail de vérification et obtenu la correction d'erreurs. Ils ont veillé au respect des règles collectives et du barème, garant de l'équité de traitement et de la transparence.

Cette année, 25 promotions à la hors classe ont été possibles soit 5% de l'ensemble des promouvables contre 7 % pour les certifiés. Nous avons vivement dénoncé la persistance de cette injustice et continuons d'exiger l'alignement du ratio de promotion de notre corps sur celui des certifiés.

Depuis cinq ans, grâce à l'action des élus du SNES, le barème obtenu dans l'Académie prend essentiellement en compte l'ancienneté dans le 11^{ème} échelon, ce qui permet à la quasi totalité des collègues de pouvoir accéder à la hors classe lors de leur carrière et partir à la retraite avec une pension calculée sur l'indice 783 et non 657.

C'est un acquis d'importance dans un contexte où le Ministère et le Rectorat comptaient utiliser la hors classe pour individualiser les carrières au détriment des intérêts de toute la profession et de ses garanties collectives pour la réserver à quelques-uns choisis par les chefs d'établissement et les corps d'inspection et, ainsi, réaliser des économies. Toutes les promotions à la hors classe avant le 11e échelon ne coûtent rien à l'Etat ; il faut être au 11e depuis 3 ans pour voir son salaire augmenter par rapport à un déroulement de carrière en classe normale.

Le SNES-FSU revendique une réelle revalorisation de nos carrières et de nos métiers à la hauteur de nos qualifications avec l'intégration des indices terminaux de la hors classe dans une carrière en onze échelons

Il agit, à tous les échelons, pour obtenir du nouveau gouvernement une véritable rupture avec les choix éducatifs et budgétaires du pouvoir défait dans les urnes le 6 mai. Des mesures d'ampleur sont indispensables pour reconstruire un Service public d'Education juste et ambitieux. Ses interventions ont déjà conduit à quelques mesures d'urgence qui sont encore insuffisantes (liste complémentaire de 100 candidats établie par le jury du concours externe de CPE afin de garantir un recrutement à hauteur de la totalité des postes offerts aux concours et rompre avec l'organisation de la pénurie de personnels titulaires, décharge pour les futurs stagiaires, déblocage de 168 postes pour réintroduire de la fluidité au mouvement).

Le SNES est plus que jamais déterminé à mener la bataille avec les collègues pour construire un service public d'Education juste et ambitieux, obtenir la revalorisation de nos carrières et de nos salaires, l'amélioration de nos conditions de travail et le respect du sens de nos métiers et de nos missions.

Cordialement,

Les commissaires paritaires du SNES *Patrick Bader, Amandine Belisardi, Gilles Delvalle, Alain Ercker, Cécile Garcia, Yves Gore, Marie-Claude Gournay, Gilles Le Sauvage, Cécile Mongloy, Loïc Sanchez.*

Rappel du barème d'accès à la hors classe :

Bloc Notation sur 100 :

- Note administrative sur 100 (note sur 20 multipliée par 5)

Bloc carrière :

- 40 pts pour le 11^{ème} + 5 pts par année d'ancienneté dans le 11^{ème}
- 5 pts si l'échelon 11 est obtenu au grand choix ou au choix
- 30 pts pour le 10^{ème} + 5pts pour le grand choix
- 15 pts pour le 9^{ème} / 10 pts pour le 8^{ème} / 5 pts pour le 7^{ème}

Affectation en APV :

- 5 pts pour 5 à 10 ans d'ancienneté de poste
 - 10 pts pour plus de 10 ans d'ancienneté de poste au 1/9/2011
- (Il faut être en APV au moment de l'examen de la candidature.)

Avis exceptionnel : 250 points (contingent réservé au Recteur, limité à 5% des promus soit 1 cette année).

En cas d'égalité de barème, les **critères de départage** sont : l'ancienneté de corps puis l'ancienneté dans l'échelon et enfin la date de naissance.

**PLAN D'URGENCE
RENTREE 2012**

Cliquez pour en savoir plus 

Calendrier fin d'année :

CAPA affectations INTRA 2012

Jeudi 21 juin

Groupe de travail de révisions d'affectation

Lundi 2 juillet

 **APPEL** 

POUR LE SECOND DEGRÉ

-  UN PLAN D'URGENCE POUR LA RENTREE 2012
-  UN PLAN DE PROGRAMMATION PLURIANNUELLE